

TRAVAIL-VIE PRIVÉE, LES SOLUTIONS DE L'ESS

La question de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée est au cœur des préoccupations des salariés. Le dernier Salon CE proposait, lors d'un débat organisé en partenariat avec Le Toit Citoyen, d'interroger ce thème sous un angle alternatif : celui de l'économie sociale et solidaire (ESS).



De gauche à droite : Camille Dorival, Abdel Benchabbi, Amélie Rafael et Patrick Viveret.

Davantage respectueuses des salariés, les entreprises de l'ESS apportent-elles des solutions innovantes en matière de conciliation entre travail et vie privée ? C'est à partir de cette question que les invités ont partagé leur réflexion et expérience sur le rôle précurseur de l'ESS en matière de qualité de vie au travail. Le débat, animé par Patrick Gobert directeur du Toit Citoyen, réunissait Patrick Viveret, philosophe et essayiste altermondialiste, Camille Dorival, journaliste et directrice générale adjointe d'Alternative Economique, Aurélie Rafael, dirigeante d'une Scop et secrétaire de la confédération générale des Scop et Abdel Benchabbi, expert auprès des CE.

Projet de loi

La loi de développement de l'ESS présentée par Benoît Hamon prévoit une nouvelle définition du statut des Scop qui encourage

les salariés à se porter repreneur de leur entreprise, notamment les petites PME, en cas de cessation de l'activité.

Aurélien Rafael et Camille Dorival ont salué ce projet législatif qui va contribuer à consolider les Scop, mais aussi tout le secteur associatif. Aurélien Rafael qui a rappelé que l'ESS est un champ très large, « les Scop sont un peu plus de 2 000 entreprises, mais la coopération au sens large, c'est bien plus important », voit dans cette loi un moyen « d'accélérer les mentalités ». Car selon elle, il existe une « grande difficulté de la plupart des entrepreneurs et des salariés pour penser qu'une entreprise peut être performante - économiquement et socialement - même si on la gère différemment, avec une présence des salariés à tous les niveaux ».

Egalement favorable à cette nouvelle législation, Camille Dorival tempère néanmoins son enthousiasme en soulignant que « la politique d'austérité ne permettra pas que les Scop se développent ».

Une problématique globale

Sur la question de la conciliation entre vie privée et vie professionnelle, le philosophe Patrick Viveret a d'abord précisé que « la problématique de l'articulation des questions sociales, écologiques et économiques ne se pose pas que pour l'ESS ». Une mise au point partagée par Camille Dorival pour qui « l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée n'est pas forcément une question de statut de l'entreprise, mais davantage de positionnement du chef d'entreprise ». D'autant que selon elle, il ne s'agit pas non plus d'une « question d'humanisme, mais d'efficacité économique » puisque « des salariés bien dans leur vie seront plus efficaces dans leur travail ». Prenant l'exemple de son entreprise, le mensuel *Alternative Économique*, la journaliste explique comment dès 1996, les 35 heures étaient appliquées et que tous les salariés bénéficiaient de 23 jours de RTT, « y compris le PDG ». Autre exemple, « l'annonce d'une

grossesse est toujours considérée comme une bonne nouvelle pour l'entreprise comme pour le salarié », car cela permet notamment de réévaluer les charges de travail. Conséquence de cette politique sociale vertueuse, « un très faible taux de turn over », signe que les salariés se sentent bien au travail.

Un rôle anticipateur

L'ESS a donc son rôle à jouer pour promouvoir le bien être au travail. D'autant que dans le secteur traditionnel, « la marge de l'entreprise joue sur la qualité de vie des salariés » regrette Abdel Benchabbi. Plus globalement, Patrick Viveret dénonce une période d'« insoutenable économique, sociale et écologique », à laquelle s'ajoute aujourd'hui une « insoutenable financière ». Pour le philosophe, il faut « utiliser l'ESS comme vecteur anticipateur de l'ensemble de l'économie » et, dans ce but, « elle doit être dans une logique anticipatrice et pas défensive ».

RUBRIQUE
EN PARTENARIAT
AVEC

SalonCE
(NOUS AVONS TANT À PARTAGER)